

### Collège de MAHINA BP 11995 98709 MAHINA TAHITI

*Tél* : (689) 50 87 60 - *Fax* : (689) 83 38 85 - *Contact* : *direction@clgmahi.ensec.edu.pf* 

# Continuité pédagogique : Du jeudi 16 avril au mercredi 22 avril Classe : 3ème MERCURE

Français	TEXTES DE LA SEQUENCE: -Relire les textes pages 122 et12 - Conclusion sur "l' Ecole des femmes": Pensez-vous qu'Agnès est aussi sotte qu'elle le dit? Organisez votre réponse avec 3 ou 4 arguments en vous appuyant sur le texte. TRAVAIL DE REECRITURE: les temps du récit. " Je sais que tu viendras et que tu libéreras la jeune fille. Par le passé, tu as déjà essayé. Ce n'est pas très difficile". Réécrivez cette phrase en commençant par " Je savais que" Faites tous les changements qui s'imposent. POINTS A TRAVAILLERLe vocabulaire du théâtre. Donnez la définition des mots suivants: dialogue, didascalie, stichomythie, mimique, monologue.								
Maths	Faire les exercices n°46 à 50 p.138 "Proportionnalité".								
Hist-géo	TP sur les EFO-PF après 1945  Voir documents annexes								
Anglais	Iravail de révision: Get into comics (UNIT 2)  1er temps de travail: compréhension écrite 1. Lecture du texte The Avengers (Book P34) 2. Faire des recherches sur le lexique indispensable uniquement (ne pas chercher à traduire mot à mot) et construire sa liste de manière autonome 3. Répondre aux questions a. à f. de l'exercice 1 Question Time P35  2ème temps de travail: compréhension écrite 1. Sans prendre le temps de lire rigoureusement les textes P34 - 35, mais en effectuant une lecture en diagonale (c'est-à-dire en recherchant très rapidement à identifier les informations), répondre aux questions a. à f. de l'exercice 2 Speed reading challenge P35  → Ne pas hésiter à me communiquer vos travaux via Pronote si vous souhaitez que j'y apporte mon regard								
LV3 Tahitien	Voir document annexe								
LV2 Espagnol	Voir document annexe								
Arts plas	A voir sur le site internet du collège								
SVT	Voir document annexe								
Sciences Phys	Lire les corrections des exercices ( 10,13,14,11 et 18 p259-260 ) en suivant le lien : <a href="https://cloud-outremer.beta.education.fr/s/NQpCmjrFjX8jLpA">https://cloud-outremer.beta.education.fr/s/NQpCmjrFjX8jLpA</a> et vérifier que vous n'avez pas fait d'erreurs. S'il y a des erreurs, essayez de comprendre pourquoi. (Pour ceux qui veulent s'exercer faire en plus p260 n° 16)								

Technologie	<ul> <li>Faire la synthèse des documents 3ENV01 à 06</li> <li>Faire le document 3PROJ01 ou recopier les questions et y répondre</li> </ul>
EPS	Stabilisation et mémorisation en reprenant le travail donné pour la semaine 1, en essayant de monter d'un niveau sur la Préparation Physique. Les prochains programmes seront donnés pour la phase 4 à partir du 23 avril.

#### CHRONOLOGIE

1946 : Les EFO (Etablissements français d'Océanie) deviennent un territoire d'outre-mer. Ses habitants sont désormais des citoyens.

1947 : L'affaire du Ville d'Amiens : Pouvanaa entraîne avec lui la population tahitienne pour empêcher le débarquement de trois fonctionnaires métropolitains du bateau Ville d'Amiens au port de Papeete.

1949 – 1957: Le parti politique créé par Pouvanaa Oopa et ses amis, le RDPT, domine la vie politique locale. Dans le même temps, Pouvanaa est élu député à l'Assemblée nationale en 1949 puis en 1951. En 1957, les EFO deviennent la Polynèsie française. La France accorde alors des avancées politiques avec la création d'un Conseil du gouvernement élu par la population, chargé de gèrer toutes les affaires locales. Pouvanaa est élu la même Vice-Président de ce Conseil du gouvernement.

1958 – 1959 : L'année 1958 qui le tournant de la vie politique de Pouvanaa après son échee au référendum sur le maintien ou non de la Polynèsie française avec la France. Puis, en 1959, il est arrêté pour avoir tenté d'incendier la ville de Papeete et condamné à 8 ans de prison et 15 ans d'exil en France. À la suite de cela, la France retire au territoire une grande partie de l'autonomie qu'elle lui avait accordée.

Les années 1960 - 1970 : Des hommes politiques locaux réclament d'autonomie politique pour le territoire.

1984 : Un statut d'autonomie interne est accordé à la Polynésie française qui a désormais un Président à la tête d'un souvement territorial

Depuis 1984: L'Etat accorde une autonomie toujours plus importante. Cependant, certains Polynésiens souhaitent l'indépendance.

Document

Déclaration du R.D.P.T., le 17 novembre 1949

(extraits simplifiés)

"Le R.D.P.T. est l'organisation de tous ceux et de toutes celles qui veulent conduire nos îles vers plus de libertés politiques et sociales, plus de prospérité, plus de justice, qui veulent que les promesses qui ont êté faites soient respec-

Le R.D.P.T. se fixe comme tâche de lutter pour :

- les libertés politiques et administratives
- les libertés économiques et sociales
- les libertés culturelles.

Le RDPT (Rassemblement démocratique des Populations tahitiennes) : c'est le nom du parti politique créé par Pouvanaa et ses amis en 1949.



Document 1 : L'Assemblée représentative.

En 1946, les EFO deviennent un Territoire d'outre-mer (TOM). Désormais, tous les habitants sont des citoyens et sont représentés par une Assemblée d'élus locaux (ici sur la photo). Mais cette Assemblée n'a pas beaucoup de pouvoirs. Seul le gouverneur, le représentant de l'Etat, peut prendre les décisions importantes. Pouvanna estime que les élus ne défendent pas assez les Tahitiens



En 1958, le général de Gaulle demande aux Tahitiens de choisir de rester français ou de devenir indépendants. Les Tahitiens ont voté pour la première solution, alors que Pouvanaa était pour l'autre solution.



Pouvanaa est accusé d'avoir voulu incendier la ville de Papeete. Il est jugé et condamné à la prison. Il a toujours clamé son innocence. Après neuf années d'exil en France, il revient à Tahiti en novembre 1968, accueilli par une foule immense.



Les volontaires Tahitiens revenus de la guerre à Tahiti à bord du Sagittaire, en mai 1946, sont arrivés après les élections de l'Assemblée représentative. De plus ils sont rapidement déçus du peu de places qui leur sont réservées dans l'Administration. Ils forment alors une Union des Volontaires dont les revendications se rapprochent de celles du Comité Pouvanaa.

En mai 1947 (ici le 9 mai) commence une série de manifestations contre le gouverneur et les hauts fonctionnaires.

En juin 1947, Pouvanaa et ses amis (les membres du comité Pouvanaa et l'Union des Volontaires, les volontaires tahitiens partis pendant la Seconde Guerre mondiale combattre au côté de la France libre du général de Gaulle) veulent empêcher la venue de trois fonctionnaires métropolitains à bord du bateau « Ville d'Amiens » dont les postes pourraient être occupés par des Tahitiens. Ils manifestent sur les quais devant le bateau.

Emprisonnés puis libérés, Pouvanaa et ses amis deviennent très populaires.



En 1957, les EFO deviennent la Polynésie française. La France accorde davantage de pouvoirs aux élus des Territoires d'outre-mer avec la gestion des affaires locales. Un Conseil de gouvernement est créé. Un vice-président et cinq ministres sont élus par l'Assemblée territoriale. C'est Pouvana'a qui est élu Vice-président de ce Conseil de gouvernement la même année.

Sur la photo, à gauche du gouverneur Toby, Pouvana'a est entouré des cinq ministres polynésiens chargés de la gestion des affaires









#### TP sur les EFO/Polynésie française dans ce contexte de décolonisation dans le monde.

1946 - 1947

#### Les revendications locales

Date : .....

1 : Quelles sont les avancées politiques accordées aux Tahitiens au lendemain de la Seconde Guerre mondiale d'après le document 1 ?

2 : Pourquoi certains d'entre eux sont-ils malgré tout déçus selon les documents 1 et 2 ?

#### 1947 – 1957 Les action de Pouvanna

3 : D'après les documents 2 et 3, quels sont les moyens utilisés par Pouvanaa et dans quels buts ?

4 : Montrez que Pouvanaa domine la vie politique locale dans les EFO de 1949 à 1957.

#### 1958 – 1959 La chute de Pouvanaa

5 : Pourquoi l'année 1958 marque un tournant dans la vie politique de Pouvanaa d'après les documents 5 et 6 ?

6 : Quelle est la principale conséquence de ces événements sur la situation politique en Polynésie française d'après la chronologie ?

## Des années 1960 à aujourd'hui

7 : Que recherchent les hommes politique locaux dans les années 1960 – 1970 d'après le document 7 ?

8 : En quoi l'année 1984 marque-t-elle une avancée dans la vie politique de la Polynésie française d'après les documents 8 et 9 et la chronologie ?

9 : Que souhaitent certains Polynésiens d'après le document 10 ? Iaorana les jeunes! J'espère que ça se passe bien à la maison. J'ai simplifié le travail demandé, en privilégiant le manuel car vous n'avez peut-être pas tous une bonne connexion internet, et certains ont peut-être d'autres préoccupations que les SVT en ce moment... Vous pouvez rendre les exercices (pas obligatoire) via mon adresse mail <a href="tekjacq@yahoo.fr">tekjacq@yahoo.fr</a>. Autrement, je vous envoie un lien <a href="https://youtu.be/Kd8puzunOoM">https://youtu.be/Kd8puzunOoM</a> à écouter à l'heure de la sieste ou avant de dormir le soir. A bientôt, Mme JACQUET

#### \*Exercice 9 p.236 - correction

- a. L'anomalie du fœtus est la présence de 3 chromosomes 21, appelée « trisomie 21 ».
- b. Cette anomalie peut provenir d'une <u>erreur de partage</u> des chromosomes entre les gamètes lors de leur formation.

avec vos frères et sœurs, rechercher les ressemblances avec vos parents, ou vos grands-parents, oncles, tantes... Pas de correction car les « résultats » varient d'une famille à l'autre.

#### I. La diversité génétique dans la reproduction sexuée

1. P. 241-Citer 3 exemples de gènes et les localiser sur les chromosomes humains :

le gène du groupe sanguin sur le chromosome n°9 (en bas) le gène du sexe masculin sur le chromosome Y (en haut) le gène de la couleur de peau sur le chromosome 16 (en bas)

- 2. Proposer alors une définition du « gène ». C'est un morceau de chromosome, donc d'ADN, qui détermine un caractère héréditaire chez un individu.
- 3. A partir des documents 1 à 4 p.242, expliquer le rôle d'un allèle dans la diversité des caractères des individus

L'allèle est une des différentes versions possibles d'un gène : c'est le résultat de la mutation d'un gène. Les différents gènes déterminent des caractères, alors que les allèles d'un gène déterminent des variations individuelles pour un même caractère :

- Le groupe A et le groupe B sont les variations individuelles de la présence d'une molécule à la surface des globules rouges gène groupe sanguin : variation des types de globules rouges allèle A, B ou O : variation des globules rouges par la présence ou non d'une molécule A ou B sur les globules rouges
- La diversité d'allèles permet l'existence de variations individuelles des caractères d'un individu à l'autre.
- 4. Proposer un résumé pour expliquer la diversité de caractères des individus, en lien avec les gènes et les allèles.

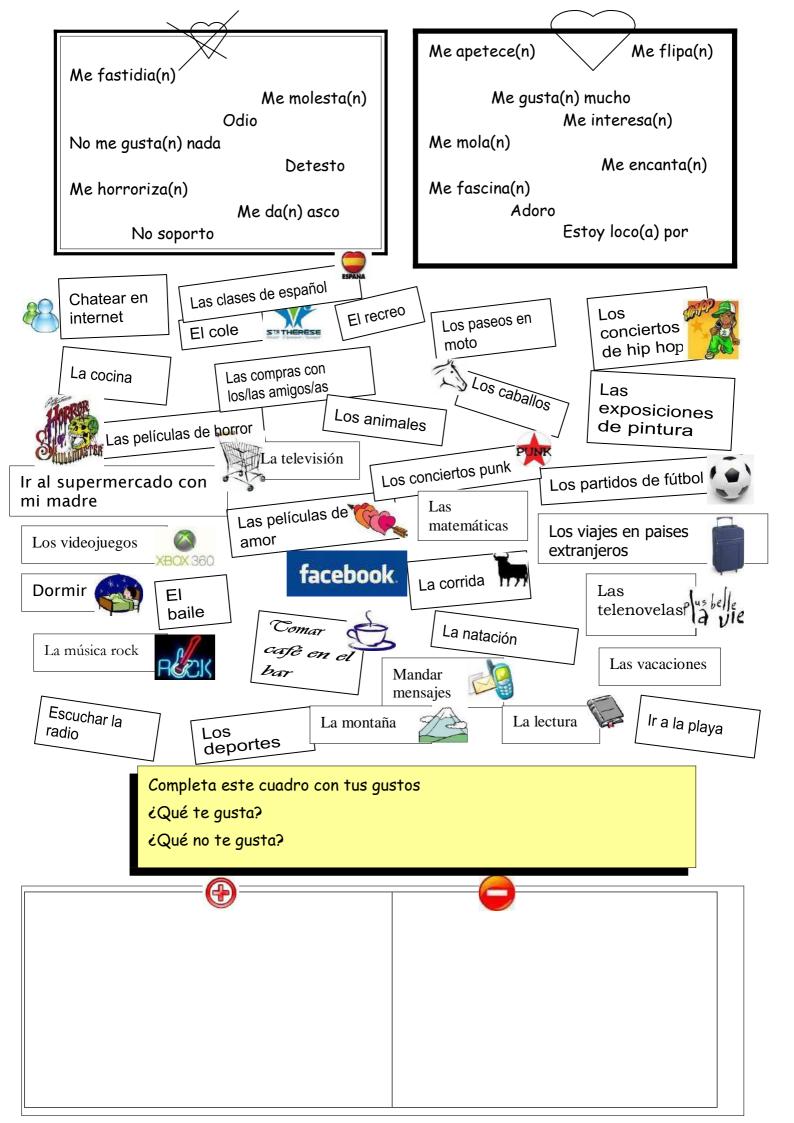
La diversité de caractères des individus est liée :

- A l'existence de divers gènes portés par les chromosomes (23 paires chez l'Homme),
- A l'existence de différentes versions d'un même gène, les allèles, chaque individu pouvant porter 2 allèles différents sur une paire de chromosomes !

#### \*\*A faire pendant la semaine du 14 au 18 avril 2020 :

 $\underline{Exo\ 4\ p.\ 252}$  « les Salomoniens blonds » ;  $\underline{exo\ 6\ p.\ 253}$  « allèles responsables du groupe sanguin » ;  $\underline{exo\ 7\ p.\ 254}$  « Le daltonisme » [Merci de respecter les couleurs et symboles utilisés dans les schémas des exercices]

n'hésitez pas à utiliser le dictionnaire pour les mots difficiles



#### Correction des exercices

- 1. E parau teie nō te hō'ē 'aihere, 'oia ho'i te re'a (upo'o parau).
- 2. E 'aihere teie, e ra'au tupu : e tupu te ma'a i roto i te repo.
- 3. E tupu 'oia i te vāhi teitei, i te vāhi pāpū o te mou'a, i roto i te fa'a.
- 4. E tupu maita'i 'oia i reira no te repo maru 'e te haumāru.

\_\_\_\_\_

#### PEHEPEHE NŌ RE'A – āhe'e 1 – Florienne PANAI

#### Fa'a'ohipara'a 1:

'A 'imi i te mau ta'o o te pehepehe e toru a'e reta i roto i te tāpura i muri nei. 'Ua tāpa'ohia rātou:

- nā te tāravara'a, mai te 'aui i te 'atau, mai te 'atau i te 'aui ato'a rā!
- nā te ti'ara'a, mai ni'a i raro, mai raro i ni'a ato'a rā!

E iva reta e toe mai. Teie te hurira'a : « C'est bien! »

Α	0	Т	Α	Α	Α	R	0	Ι	0	Ζ	Т	Μ
ı	Е	Η	F	Т	Е	1	Т	Е	ı	Ι	כ	Е
ı	F	0	Е	R	Е	Р	0	Т	U	Е	Р	Τ
R	Α	_	Z	Α	Α	ı	Ι	Е	R	Е	כ	Е
Р	Α	Р	כ	_	Ι	Α	>	-	Α	כ	Μ	Р
М	Α	-1	Α	U	0	М	Α	Ε	М	R	-1	Е
N	Ε	-1	Α	-1	Н	Е	R	Ε	Н	-1	R	Н
Н	Α	J	М	Α	R	U	Т	Α	0	N	Е	E
М	Α	U	1	1	Т	ı	Α	Т	0	U	Α	Р

Dans cette grille, trouvez tous les mots de la première strophe du poème composés d'au moins trois lettres.

#### Ils sont notés :

- à l'horizontal, de gauche à droite, mais aussi de droite à gauche!
- à la verticale, de haut en bas, mais également de bas en haut. Il restera neuf lettres qui, lorsque vous les aurez alignées, formeront deux mots dont la traduction est : « C'est bien! »



#### Fa'a'ohipara'a 2:

**Tāmau 'ā'au** i teie āhe'e mātāmua o te pehepehe. 'Ei tauturura'a ia 'outou i roto i te paraura'a, 'a fa'aro'o atu : <a href="https://youtu.be/x2t4kpOUdNY">https://youtu.be/x2t4kpOUdNY</a>

#### Fa'a'ohipara'a 3:

Pāpa'i mai i te 'īrava mai te fa'a'ohipa i te mau ta'o i muri nei. **'Ei 10 a'e ta'o** i te 'īrava hō'ē. **'Eiaha 'ei aura'a** i te tai'ora'a.

- 1. te vāhi
- 2. teitei
- 3. te fenua
- 4. te nohora'a
- 5. haumārū

Mai te peu e ti'a 'ia 'outou, 'a hāpono mai i tā 'outou fa'a'ohipara'a i ni'a i te 'āfata uira : faateanoano@mail.pf